



Conseil AGRICULTURE

7 septembre 2015 à Bruxelles

Cette réunion extraordinaire du Conseil portera uniquement sur des questions de politique agricole; elle commencera à 14h30 le lundi 7 septembre 2015. Le Conseil sera présidé par M. Fernand ETGEN, ministre de l'agriculture, de la viticulture et de la protection des consommateurs du Luxembourg.

*Le Conseil sera informé par la Commission de **l'évolution des marchés agricoles de l'UE**, puis les ministres procèderont à un échange de vues sur la situation.*

*Finalement, le Conseil se penchera sur l'épisode de **peste porcine africaine** affectant les pays de la Baltique et sur les conséquences de la **sécheresse** en Europe de l'est.*

*Une **conférence de presse** aura lieu à l'issue de la réunion (vers 18h00).*

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante : <http://video.consilium.europa.eu>

La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante : www.eucouncil.tv

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

AGRICULTURE

Évolution des marchés

Le Conseil sera informé par la Commission de l'évolution récente des marchés agricoles. Les ministres procéderont ensuite à un échange de vues (doc. [11588/15](#)).

À la lumière du contexte préoccupant que traversent actuellement plusieurs secteurs agricoles, la présidence invitera la Commission à transmettre aux délégations les informations les plus récentes sur la situation et à présenter un ensemble réaliste de mesures pour y faire face. Le Conseil tiendra ensuite un débat sur d'éventuelles mesures supplémentaires à court et moyen terme sur la base des idées proposées dans une note préparée par la présidence. Il conviendrait que les solutions envisagées soient réalistes, qu'elles tiennent dûment compte des spécificités nationales, et qu'elles se conforment à la logique de marché placée au cœur de la politique agricole commune (PAC) réformée. Elles devraient en outre tenir compte des contraintes budgétaires.

Le Conseil "Agriculture et pêche" a débattu de l'évolution du marché, la dernière fois lors de sa session du 13 juillet 2015, à la lumière de l'incidence de l'interdiction d'importation des produits agricoles européens imposée par la Russie. À cette occasion, les délégations ont exprimé leur inquiétude à l'égard des tendances enregistrées dans plusieurs secteurs, en particulier ceux des produits laitiers, de la viande porcine et des fruits et légumes. La Commission, tout en reconnaissant que l'embargo russe n'était pas la seule cause de la situation économique difficile, a annoncé la prolongation des mesures de marché existantes pour les fruits et légumes et le lait.

Le 7 août, la Commission a prolongé jusqu'au 30 juin 2016 les mesures du "filet de sécurité" pour le secteur des fruits et légumes; elle devrait faire de même en ce qui concerne les mesures adoptées pour les produits laitiers. Les mesures actuellement en place, qui devaient expirer le 30 septembre 2015 et qui consistent en une intervention et des aides au stockage privé pour le beurre et la poudre de lait écrémé, s'appliqueront jusqu'au 29 février 2016.

Toutefois, la situation du marché demeure très difficile pour un certain nombre de produits. Outre l'extension de l'embargo imposé par la Russie, le ralentissement de la croissance en Chine ainsi que d'autres facteurs défavorables tels que la sécheresse prolongée de cet été, la chute des prix due à un écart important entre l'offre et la demande dans certains secteurs a durement frappé les agriculteurs européens, accentuant sévèrement la pression sur les revenus des exploitations.

DIVERS

Peste porcine africaine

Le Conseil sera informé par la délégation estonienne soutenue par la Lituanie, la Lettonie et la Pologne de l'état des lieux actuels de l'épisode de peste porcine africaine (PPA) dans ces pays ([11555/15](#))

La PPA est une maladie virale extrêmement contagieuse affectant les sangliers et les porcs domestiques. La PPA a d'abord été détectée en Lituanie puis en Pologne. Depuis, des cas sur des sangliers et des porcs ont également été identifiés en Estonie et en Lettonie. Les états membres concernés souhaiteraient voir développée une stratégie à long terme pour combattre la maladie.

Sécheresse en Europe de l'est

Les délégations polonaises et roumaines informeront les ministres sur les conséquences de la grande sécheresse qui a touchés leurs pays cet été (11593/15).